

<http://www.lyc-pierre-bourdan.ac-limoges.fr/spip.php?article787>



Jumelage Gymnasium de Stein et Lycée Pierre Bourdan

# Séjour des correspondants allemands en France (mars 2013)

- Animations - Voyages et échanges -



Date de mise en ligne : vendredi 15 mars 2013

---

Copyright © LYCEE PIERRE BOURDAN - Tous droits réservés

---

### **PROGRAMME DU SEJOUR :**

- vendredi 08 mars : Visite du conseil régional et dîner au lycée
- lundi 11 mars : Bateaux mouches, Arche de la défense, Musée du Louvre
- mardi 12 mars : Assemblée nationale, Châtelet les halles.
- mercredi 13 mars : Réception à la mairie de Guéret par Mr G. Avizou
- jeudi 14 mars : Réception au Conseil Général par Mr G. Avizou et au Carrefour de Guéret par Mr Rafaneau.

### **ARTICLES DES ÉLÈVES :**

#### **VISITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

La fin du séjour à Paris se rapproche, en route pour la dernière visite : l'Assemblée Nationale. Pour y entrer, il faut montrer patte blanche : c'est ici que se réunissent tous les députés français plusieurs fois par semaine. La visite débute par un court-métrage qui nous explique le rôle et la fonction de l'Assemblée. En effet, 577 députés siègent, ce sont eux qui représentent le peuple. Les commissions, qui rassemblent un petit nombre de députés, font des propositions de lois –qui se différencient des projets de lois proposés par le gouvernement- qui sont ensuite votées par les différents députés avant d'être envoyés au Sénat. Pour que la loi soit mise en place, le Sénat et l'Assemblée Nationale doivent être en parfait accord sur la formulation des articles des textes de loi. Accompagnés du député maire Michel Vergnier, nous continuons la visite par la découverte de l'hémicycle. C'est ici que les députés proposent les lois, discutent les textes et enfin votent les lois. Le président de l'Assemblée Nationale veille au bon déroulement de la séance qui peut parfois durer toute la nuit. La visite s'achève par la découverte de la bibliothèque composée de 700 mille ouvrages et des différents salons à la disposition des députés.

Avec sa poste, sa presse, son imprimerie et ses nombreux bureaux, l'Assemblée Nationale est un véritable village pour les députés.

Article écrit par Eva et Suzanne, 12 mars 2013

#### **VISITE DE LA MAIRIE DE GUÉRET**

Ce mercredi 13 Mars 2013, nous avons été à la mairie de Guéret où nous avons assisté à une présentation de la commune de Guéret par le vice président du conseil général et adjoint au maire de Guéret : Mr Avizou. Il nous a chaleureusement accueilli dans la salle de réunion de notre mairie.

Nous avons été libres de poser des questions à la fin de cette présentation et j'en ai profité pour en poser une qui ne laisse personne indifférent, concernant les transports en commun : sont-ils possibles afin d'avoir plus de facilité à se déplacer dans la ville et ses alentours. J'ai été plutôt surprise de la réponse de Mr.Avizou : il nous a informé que la communauté d'agglomération de Guéret allait mettre en place un système de transports en commun tel que des lignes de bus qui desserviraient probablement les villes et villages aux alentours comme St-Feyre, St-Vaury, Ahun, etc.

Cela pourra permettre éventuellement le déplacement des personnes sans permis de conduire, des jeunes, des personnes n'ayant pas de moyens de transports, etc.

Et maintenant : A nous la liberté de se déplacer, à 1 € le ticket !

Florine.S – 2nde 6 – jeudi 14 mars 2013

#### **VISITE DU CONSEIL RÉGIONAL A LIMOGES**



### LE CONSEIL REGIONAL

Le Conseil Régional est une assemblée qui est élue pour gérer les affaires de la Région.

Celui-ci a cinq grands domaines de compétences, qui sont la formation, l'économie (création d'emplois, accompagnement des entreprises), l'aménagement du territoire (communication et ouverture du territoire envers les autres régions, à l'échelle nationale voire mondiale), le développement de l'ensemble de la Région (pour que celui-ci soit équilibré et solidaire) et enfin la solidarité (qui permet de se rapprocher au plus près du territoire, ainsi que de ses habitants).

Le Conseil Régional a notamment pour but important la gestion du budget de la Région. Cette instance décide par exemple de faire des travaux dans un lycée, ou d'ajouter quelques équipements dans un autre lycée.

### LE CONSEIL REGIONAL DES JEUNES

Le Conseil Régional des jeunes permet de faire dialoguer des jeunes entre eux lors de l'élaboration des politiques régionales, et de leur permettre de participer à la construction collective de projets dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, la santé ou l'environnement.

Véritable lieu d'apprentissage de la citoyenneté, cette instance permet de donner voix au chapitre à une jeunesse trop souvent inaudible, faute de lieux où elle peut se faire entendre. Cette instance permet également au Conseil Régional des adultes, d'avoir plus d'informations concernant la volonté des jeunes et une garantie presque maximale des jeunes dans l'implication de leur domaine.

Il y a 46 élus jeunes qui ont entre quinze et vingt et un ans. C'est une assemblée paritaire car il y a vingt-trois filles et vingt-trois garçons, mais elle est aussi représentative au niveau du territoire (c'est-à-dire en fonction du nombre d'habitants il y a un nombre d'élus : 16 pour la Corrèze, 8 pour la Creuse et 22 pour la Haute-Vienne). Les jeunes sont élus grâce aux votes des lycéens.

Les conseillers régionaux jeunes ont trois grandes missions : participative, consultative et représentative.

Le Conseil Régional des jeunes fonctionne en assemblée plénière, c'est-à-dire que deux à trois fois par an, ils se réunissent dans les locaux du Conseil Régional. Cette assemblée est composée de tous les titulaires, ainsi que de leurs suppléants.

Une commission se déroule tous les deux mois. Il existe plusieurs thèmes différents : Culture et sport, environnement, citoyenneté et solidarité. Chaque commission répond aux compétences de la Région.

Tous les travaux faits en commissions sont validés en assemblée plénière puis ceux-ci sont validés ensuite au niveau du Conseil Régional des adultes. S'ils le sont, le "feu vert" est donné ainsi que les fonds nécessaires pour élaborer les projets.

Voici ci-dessous deux exemples de projets dans la commission concernant la culture et le sport, suivi d'un exemple

de projet dans la commission concernant la solidarité :

- "Vachement jeune" est un des projets connus des jeunes limousins. Cette année est la 5ème édition de ce spectacle, il a pour but de faire connaître des jeunes artistes limousins en se produisant sur scène devant un public, dans des conditions professionnelles.
- La mise en valeur du patrimoine Limousin fût aussi un projet de cette même commission. Celui-ci est fini. Il s'agissait d'un concours appelé "J'aime mon limousin", afin de créer des affiches désignant un bien matériel ou immatériel du Limousin qui met cette région en valeur. Les jeunes participants avaient le choix de représenter l'endroit qu'ils voulaient.
- Coopération internationale, solidarité : le projet est de sensibiliser une région de l'Afrique (Le Burkina Faso) aux IST car c'est un fléau qui touche particulièrement ce pays, en formant trente Burkinabais. Ce projet a été réalisé par plusieurs groupes, notamment une association de jeunes étudiants en médecine de Limoges. Afin de sensibiliser les jeunes Burkinabais, des panneaux publicitaires ont été réalisés. Pour cela, des entreprises locales ont été choisies afin de les réaliser, car derrière chaque projet monté, il y a toujours un objectif économique.

Léa et Alexis, vendredi 8 mars 2013

### **VISITE DU MUSEE DE LA RESISTANCE A LIMOGES**

Vendredi après-midi, nous nous dirigeons vers le musée de la Résistance.

Le bâtiment où se trouve le musée n'a pas toujours servi à l'exposition sur la Résistance. Du XVIIème au XVIIIème, il accueillait les religieuses. Après la Révolution, le bâtiment fut donné à l'Etat et ensuite à la mairie, qui en fit une caserne militaire. Au XXème siècle, il ne fut pas utilisé et c'est à partir du XXIème siècle que le musée s'y installe.

Nous commençons la visite. En 1933, Hitler est élu au pouvoir et décide d'envahir les pays proches de l'Allemagne. En septembre 1939, il envahit la Pologne. Les pays alliés décident d'agir. Pendant cette période, le rôle de la femme est capital car c'est elle qui doit travailler, nourrir sa famille...

Limoges était divisé en secteurs. De plus, "c'est une drôle de guerre" qui y régnait. C'est pour cela que les gens habitants au Nord de la France partirent vers la Haute-Vienne, qui fut une terre d'accueil. En effet 1/4 de la population était alsacienne, voire 45% dans le Nord de Limoges à cette période.

Nous évoquons le début de la guerre : pas de bataille au début, la mise en place de la ligne Maginot qui s'arrêtait à Sedan...tout cela jusqu'au 9 mai 1940. En effet, les Français n'imaginaient pas la prise des Ardennes faisable...mais les Allemands l'on fait !

C'est alors la guerre-éclair : les Allemands prennent le Nord de la France et accèdent à Paris. Bilan : 92000 morts... L'Armistice est signée dans un wagon à Retondes, lieu emblématique puisqu'il est celui de la signature du premier Armistice (qu'Hitler considérait comme une insulte).

La France est alors redécoupée : l'Alsace-Lorraine est annexée à l'Allemagne, une zone au Nord-Est est réservée aux Allemands, le Nord et toute la côte Ouest est appelé "zone occupée" et est donc sous le contrôle du IIIème Reich et enfin la dernière zone, appelée "zone libre" est contrôlée par Pétain, général de la Première Guerre Mondiale. On parle d' "ordre nouveau" lorsque celui-ci s'attribue les pleins pouvoirs.

Se met en place une collaboration entre Pétain et Hitler : il accepte le principe de "classement des races" et fait de la propagande en faveur des Allemands. Pétain est dans les mauels scolaires (en tant que "sauveur de la France") et encensé dans les écoles : c'est le bourrage de crâne.

Les Juifs commencent à être recensés, ainsi que les tziganes, qu'on force à la sédentarisation dans des camps. Tous les opposants au régime sont envoyés dans ces mêmes camps.

C'est dans ce contexte que le Général de Gaulle intervient, depuis l'Angleterre, le 18 juin à l'antenne de la BBC : il appelle les Français à le rejoindre là-bas pour organiser le sauvetage de la France.

Nous entrons dans la salle suivante, où des portraits de résistants sont accrochés (ainsi que des pans blancs pour les anonymes). Nous parlons plus particulièrement de Georges Guingoin : professeur communiste, puis résistant exilé et caché, il est connu pour son action dans la Résistance (il a notamment rédigé et distribué des tracts). Nous voyons une affiche en allemand et en français qui explique que pour un Allemand tué, 100 Français seraient pris au hasard et exécutés. Puis nous voyons dans anciens tickets de rationnement et ce à quoi ils donnaient droit à de la viande pour un mois : 9 morceaux au début de l'Occupation, puis seulement 4. Enfin, nous voyons un gazogène,

énorme machine destinée à servir de "chaudière pour l'énergie".

Nous apprenons que même les publicités au cinéma étaient utilisées pour la propagande, c'est pourquoi certains sifflaient dans la salle. Plus tard, les publicités se visionnaient donc lumière allumée, pour que les siffleurs puissent être arrêtés.

Beaucoup de lettres anonymes ont été envoyées à cette période, que ce soit pour la résistance ou pour la dénonciation. C'est à cette époque que fut changée la devise nationale : Pétain remplaça "Liberté, Egalité, Fraternité" par "Travail, Famille, Patrie". Il a également instauré la fête des mères.

Nous découvrons ensuite le costume d'un prisonnier de guerre : la tenue de guerre d'un militaire et les initiales KG. Nous voyons une carte nous situant les camps de travail et d'extermination : les principaux étaient en Allemagne et en Pologne.

L'année 1942 est très importante, c'est le tournant de la guerre. En effet, les Allemands envahissent la France entière. Il se met en place le STO.

En 1943 s'organise petit à petit la Résistance. Ses débuts sont difficiles, la Résistance fait avec les moyens du bord. Elle travaille en réseau, agit avec de la publicité grâce à une imprimerie clandestine. La Résistance opte pour ce mode de combat car si les résistants tuaient un allemand, les représailles étaient terribles. De plus, la radio se propage pendant cette période. C'est le seul média qui permettait d'écouter radio Londres, une radio qui apportait des nouvelles non censurées. Cependant, la radio restait difficile à trouver (souvent une seule radio par village).

A partir du 6 juin 1944, les alliés envoient énormément de matériel aux résistants pour ralentir la remontée des allemands (plus de 900 conteneurs en juin 44 en Haute-Vienne puis entre 400 et 500 en juillet).

Nous rentrons dans la pièce suivante et apercevons un avion. C'est la première pièce à être rentrée dans le musée car cela a été fait par le toit. Cet avion est considéré comme le symbole de la victoire de la libération à Limoges qui s'est faite sans combat.

Dans l'avant dernière salle, le guide nous parle des différents modes de répression : fusillades d'otages, camps de transit, camps d'extermination, camps de déportation...

A la sortie de la guerre se met en place des publicités et des bons visant à reconstruire le pays et aider les gens, les femmes ont pour la première fois le droit de vote, retour à la démocratie. Les prisonniers rentrés chez eux au bout de plusieurs années doivent réapprendre à vivre en famille de plus que l'économie n'est pas au mieux de sa forme. C'est une période très difficile.

La France met en valeur la victoire de la Résistance mais occulte les camps de concentrations jusqu'à dans les années 60. Le diplôme de juste parmi les justes apparaît pour recommencer les personnes ayant aidé ou sauvé des juifs. Il apparaît comme un travail de mémoire pour que personne n'oublie cette période dans l'Histoire du monde.

Demonteil Morgane et Vénier Mélanie, 1ère S1

### **VISITE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE A PARIS**

Ni la neige, ni le froid, ne nous ont arrêté.

Nous rentrons furtivement par une porte sur le côté de l'Assemblée Nationale : ça y est nous sommes des souris dans l'antre de la politique nationale. Nous passons un rude contrôle de sécurité où portables, tablettes, ceintures et bombes anti-députés sont analysées.

Une jeune femme nous accueille et nous amène à une salle de cinéma peu aboutie (nous ne disposons pas de pop-corn...) où nous visionnons un film qui nous explique les principes et le fonctionnement de cette institution d'importance capitale qu'est l'Assemblée Nationale.

Entre petits bonshommes et schémas colorés nous comprenons l'essentiel (du moins pour les français) : une loi peut être proposée par un député (ou un sénateur) au quel cas il s'agira d'une proposition de loi, ou par un ministre, on parlera alors d'un projet de loi (jargon politique). Projet et proposition sont analysés par les commissions correspondantes au domaine d'application de cette future loi. Si la loi est acceptée par ces commissions elle est analysée à l'Assemblée Nationale. Cette assemblée est constituée des 577 députés des 577 circonscriptions elles-mêmes constituées d'un nombre très approximatif d'habitants. Lors de ces débats les députés ont la possibilité de prendre la parole (mieux vaut avoir le cœur bien accroché car si le port d'arme n'est plus autorisé, je n'ai rien vu contre le jet de tomate...). L'Assemblée est présidée par... roulement de tambour... le président de l'Assemblée

Nationale !!!

Sans être un oiseau de mauvaise augures, le président sur son perchoir est l'une des personnes les plus importantes dans le fonctionnement des séances. Il reste cependant un député, ainsi son siège, bien que richement orné de motifs ioniques, dorés et baroques ne dépassent pas les sièges des députés les plus haut placés dans l'hémicycle.

Les débats sont en général longs et...houleux (ceux qui ont déjà jeté un oeil sur la chaine parlementaire comprendront si je dis que le Président doit souvent rêvait d'avoir la tête d'un député sous son marteau plutôt que le socle mis à sa disposition).

Lorsque la loi est votée positivement, elle est envoyée au sénat : la navette parlementaire commence. Si l'Assemblée Nationale et le Sénat ne trouvent pas être d'accord le fin mot revient à l'Assemblée Nationale.

Nous allons ensuite dans le couloir intermédiaire qui sépare le Palais Bourbon de la partie la plus récente du bâtiment. C'est... comment dire ? Chargé, très chargé, comme les autres pièces du bâtiment. Dans la partie ancienne, nous voyons l'hémicycle : très rouge, très impressionnant, très tout. Nous voyons une salle de conférence et la bibliothèque. Merveilleuse bibliothèque ! Comme en rêve, des milliers d'ouvrages s'alignent en un agencement parfait sur des étagères vernies parfois si hautes qu'on a aménagé des étages intermédiaires et disposés des échelles comme dans les bibliothèques à l'anglaise (comble pour une bibliothèque française...). Et dire que cet ensemble n'est que le premier niveau de la bibliothèque, qui s'étend sur plusieurs sous-sols. Dans une vitrine, un des précieux codex nous fait de l'oeil... Nous passons ensuite par une pièce où sont exposés des bustes de Marianne et des caricatures de quelques députés. Anecdote intéressante, l'auteur de ces caricatures a été enfermé dans un hôpital psychiatrique après avoir caricaturait le roi. L'humour état de rigueur, la remise en question beaucoup moins. Puis viennent des couloirs vitrés et enfin une salle richement décorée et peinte par un artiste tellement célèbre que nous en avons oublié le nom. Cet illustre inconnu a peint les principales frontières de France de façon métaphorique (et si la Méditerranée était une femme ?...) et quatre notions importantes : la justice, la guerre, l'industrie et l'agriculture.

Nous revenons enfin de ce périple : Monsieur Vernier, qui nous a gentilletement guidé dans ce dédale et précisé les fonctions de l'Assemblée Nationale nous donne des livrés sur celle-ci et nous invite à y revenir (il reçoit deux invitations par semaine).

Nous ressortons par une grande cour, il fait froid : nous étions mieux à l'intérieur...

Demonteil Morgane et Vénier Mélanie 1ère S1